



CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 28 juin 2023

Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2023

DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 818'000.00 POUR LA RÉFECTION DES CAPTAGES DES SOURCES EN ARNEY.

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis de la Municipalité.
- Oûi le rapport de la Commission des finances, désignée pour l'étude de cet objet.
- Oûi le rapport de la Commission ad hoc, désignée pour l'étude de cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'adopter le préavis municipal N° 2/2023.

AUTORISE LA MUNICIPALITÉ

- D'entreprendre les travaux cités dans ledit préavis municipal pour la réfection des captages des sources en Arney pour un montant de CHF 818'000.00.
- A financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante ou auprès d'un établissement bancaire suisse.
- D'amortir ce montant sur trente (30) ans ou selon le résultat des comptes annuels.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

La Présidente
Georgeta Rossier



La Secrétaire
Loredana Simone